

Une Pastorale de la Santé en mutation

La pastorale de la santé est née du désir des évêques en 1982, qui souhaitaient qu'une instance de coordination soit créée au niveau de chaque Église diocésaine, sous la forme d'un ministère confié à un prêtre ou à un laïc, dénommé Délégué Diocésain à la Pastorale de la Santé (DDPS). Les aumôneries hospitalières connaissent une mutation avec la mise en place d'équipes d'aumôneries dont les responsables pouvaient être prêtres ou laïcs. **Ce passage d'aumônier à équipe d'aumônerie** s'est trouvé valorisé lors des Assises de la santé de 2008 faisant de l'équipe un point d'appui majeur.

L'enjeu premier était d'articuler la mission des équipes d'aumôneries hospitalières, coordonnées par un responsable diocésain des aumôneries d'hôpitaux (RDAH), avec la présence des équipes paroissiales du Service Evangélique des Malades. Sous la responsabilité des curés de paroisses, ces équipes ont vu leur compétence s'élargir avec le développement des Etablissements pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) et l'enjeu missionnaire de porter la communion de l'Eglise à ceux qui ne pouvaient plus rejoindre la communauté rassemblée. Désormais, **les équipes SEM sont invitées à être plus attentives aux personnes âgées et désorientées**. On s'interroge sur leur formation.

A partir de 2007, la pastorale des personnes handicapées (PPH) s'est constituée à la suite du SCEJI, dans un souci d'accompagnement des diverses formes de handicap. Une prise de conscience se faisait qui invitait à passer d'une présence de bénévoles aux personnes handicapées à la nécessité de **permettre à ces personnes de se prendre en charge**. En lien avec les différents mouvements et associations concernés, des diocèses ont appelé une personne à assumer la coordination de cette réalité.

Ainsi, dans une majorité de diocèses, **une coordination est née entre ces modalités de présence aux personnes en souffrance**. Il s'agissait d'accompagner des personnes, de les aider à avancer spirituellement dans la traversée des épreuves. Cette transversalité des questions a mis en valeur la **spécificité de la mission d'une Pastorale de la santé**. Les formations sont devenues communes, des équipes se sont constituées en assumant les mutations du monde de la santé.

La revue des aumôneries « A.H » va se muer à partir d'octobre 2018 en « Pastorale de la santé » pour faciliter le partage des réflexions et des initiatives. Des Assises de la Santé vont se tenir à Lourdes du 13 au 16 novembre réunissant les équipes diocésaines de toute la France, pour travailler sur la Mission reçue et l'évolution actuelle qui privilégie le domicile.

Les équipes diocésaines portent le souci des évolutions en matière de santé publique, elles sont également présentes aux différentes catégories de soignants en souffrance. Elles sont invitées à partager les joies et les souffrances de ceux qui connaissent l'épreuve de la maladie, du handicap et du grand âge.